



Canadian Forestry Accreditation Board

Bureau canadien d'agrément en foresterie

Norme n° 6 – Collecte et analyse de l'information

Principe de base

La gestion des ressources naturelles au Canada exige la collecte et l'analyse de données autant quantitatives que qualitatives. Le développement des aptitudes en matière d'échantillonnage et de mesures exhaustives permet aux forestiers professionnels d'acquérir la compétence nécessaire pour collecter l'information tout en saisissant les sources d'incertitude qui influent sur la fiabilité des données.

Sujets clés

- Modélisation mathématique et analyse.
- Constitution et utilisation de bases de données, d'information spatiale et d'outils analytiques.
- Outils de mesure sur le terrain, techniques et méthodes adaptées à la gamme des valeurs forestières.
- Technique de cartographie, dessins techniques, photogrammétrie, télédétection.
- Orientation, navigation de terrain.
- Principes d'arpentage.
- Processus d'inclusion du public.
- Plan et méthodes d'échantillonnage.
- Relevés démographiques, questionnaires, opinion publique, médias.
- Aptitudes pour la sécurité et la survie.

Compétences requises démontrables

Les finissants d'un programme agréé devront être capables de s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. Démontrer la capacité de mettre en pratique les techniques de base en matière d'orientation et d'arpentage.**
 - a. Lire et s'orienter sur une carte; utiliser des photographies aériennes; utiliser un compas et les techniques de positionnement global afin de naviguer en forêt.
 - b. Démontrer la capacité de mesurer les distances et les angles.
- 2. Utiliser des outils de mesure afin de recueillir des données sur les ressources forestières.**
 - a. Décrire les outils et les procédures généralement utilisés, ainsi que leur application et leur fiabilité respective.
 - b. Employer une variété d'outils de mesure et d'identification.

Norme n° 6 - Collecte et analyse de l'information (suite)

3. *Concevoir et mettre en oeuvre des stratégies d'échantillonnage*

- a. Démontrer une connaissance des principes fondamentaux de la statistique.
- b. Distinguer les différentes stratégies d'échantillonnage.
- c. Analyser les données recueillies à l'aide de stratégies d'échantillonnage aléatoire simple.

4. *Analyser des modèles mathématiques simples.*

- a. Illustrer la relation entre les variables à l'aide de modèles mathématiques.
- b. Interpréter les résultats fournis par les routines de calcul statistique.

5. *Analyser et diffuser les données qualitatives et quantitatives recueillies.*

- a. Décrire les techniques de synthèse de données
- b. Illustrer l'utilisation de techniques d'analyse variées.
- c. Concevoir des outils de diffusion, tels que des cartes, des bases de données relationnelles, des graphiques ou des systèmes d'information à référence spatiale, destinés à des applications particulières.

6. *Démontrer que les connaissances associées à cette norme sont suffisamment assimilées pour permettre d'atteindre une série d'objectifs donnés.*

- a. Concevoir et mettre en application un plan rudimentaire d'échantillonnage.
- b. Analyser et interpréter les résultats.
- c. Évaluer l'atteinte des objectifs.